

Le langagier

BULLETIN LINGUISTIQUE DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
Télec. : (705) 675-4885
Courriel : langagier@laurentienne.ca

Université Laurentienne

Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
http://laurentienne.ca/le-langagier

ISSN 1201-7493

Équipe : - rédaction : Pascal Sabourin
- lecture d'épreuves : Amélie Hien, Ali Reguigui
- mise en page : Béatrice Dubé-Prévoist

21^e année, N° 83, septembre 2014

Dans ce numéro :

Bannière rétractable / Contrôler /
DO, RÉ, MI... / Fatalité / Fioul, diesel, gazole
et mazout / Paître, Repaître, Repas /
Pattelette



Réflexion langagière sur l'art de la parole :

« Parler pour ne rien dire et ne rien dire pour parler sont les deux principes majeurs et rigoureux de tous ceux qui feraient mieux de la fermer avant de l'ouvrir. »

(Pierre Dac)



N.D.L.R. - Ce numéro 83 du **Langagier** marque la vingt-et-unième année de parution du bulletin linguistique publié par le Département d'études françaises de l'Université Laurentienne. Pascal Sabourin en assure la rédaction depuis septembre 1994. **Le langagier** répond aux nombreuses demandes de ses lecteurs en publiant des articles sur des questions de langue rencontrées dans le quotidien des usagers du français en Ontario et ailleurs. Ses explications simples et claires ne visent pas les spécialistes à qui il laisse le soin de produire des ouvrages éminemment savants. **Le langagier** veut plutôt servir de lien utile entre l'utilisateur ordinaire du français que nous sommes et l'organisme vivant et évolutif que nous appelons la langue française.

BANNIÈRE RÉTRACTABLE

La nouvelle mode pour les organismes et entreprises qui désirent annoncer leurs produits et services au cours d'événements publics, c'est d'utiliser un *paraposte*, francisation de l'anglais *Parapost*. On rencontre également l'expression

enrouleur publicitaire, *porte-affiche rétractable* et *bannière déroulante*. Il faudra encore quelques années avant que l'un ou l'autre de ces usages se répande suffisamment pour devenir l'unique nom de cet outil publicitaire.

Notons d'abord que *Parapost* est une marque de commerce qui, en raison de sa popularité, tend à donner son nom à l'objet, un peu comme la marque *Frigidaire* a fini par donner son nom, dans la langue populaire, à l'appareil ménager lui-même. En dentisterie, *Parapost* est le nom commercial d'un système de pivot servant d'assise à une restauration de couronne.

L'article dont il est question ici se compose d'une bannière qui s'enroule sur elle-même grâce à un mécanisme à ressort semblable aux anciens stores des maisons. C'est donc une **bannière rétractable**, expression beaucoup plus précise que le nom commercial *Parapost*. D'ailleurs, l'anglais utilise aussi *retractable banner* afin d'éviter l'emploi de la marque de commerce.

CONTRÔLER (un incendie)

Nous entendons un reportage télévisé faisant état des efforts des pompiers qui avaient réussi à « contrôler » l'incendie, pendant que l'écran montrait un immeuble complètement affaissé et calciné. De toute évidence, nos pauvres pompiers n'avaient rien « contrôlé » dans cette affaire. Ils avaient plutôt aidé à éteindre les flammes.

Comme le substantif **contrôle** dont il est issu, le verbe **contrôler** signifie d'abord le fait de soumettre quelqu'un ou quelque chose à une vérification, une inspection, un examen. Ce sens est peu répandu au Canada français. Par exemple, **contrôler** les comptes d'une entreprise. Cette action n'est pas le fait d'exercer une maîtrise sur ces comptes, mais d'en vérifier l'exactitude, la conformité aux règles comptables, etc.

C'est à proprement parler faire l'audit de ces comptes. (Pour le terme *audit*, voir notre numéro 73 de décembre 2010). Contrôler les billets à l'entrée d'un spectacle, c'est vérifier leur validité et l'information qu'ils peuvent contenir quant aux places assignées. Le douanier contrôle les passeports des voyageurs (il en fait la vérification).

Cependant, sous l'influence de l'anglais, le verbe a acquis le sens de maîtriser, diriger, dominer. Par exemple, contrôler le nombre des naissances, contrôler les dépenses, contrôler l'espace aérien d'un pays, etc. Comme on le constate, ce sens anglais éloigne considérablement le terme français de sa souche latine médiévale *contrarotulare* « vérifier contre le registre ». Et pour revenir à nos valeureux pompiers, ces derniers auraient pu véritablement « contrôler » l'incendie s'ils avaient réussi à le maîtriser!

DO, RÉ, MI...

Une lectrice nous demande d'expliquer pourquoi, en français, les notes de musique portent le nom **do, ré, mi, fa, sol, la, si**, alors que l'anglais utilise *A, B, C, D, E, F, G*. Tout est dans le culturel, pourrions-nous répondre!

Le système de notation musicale au moyen de lettres de l'alphabet remonte à la Grèce antique, comme en témoignent les nombreux sites Internet sur ce sujet. (Googlez « notation musicale grèce »). Cette méthode a été retenue par les cultures d'origine germanique, notamment l'anglais. Selon ce mode, la lettre *A* représente la première note de la gamme et correspond au **la** de la notation française.

Le système *do, ré, mi...*, quant à lui, s'est répandu dans les pays de langue romane : Italie, France, Espagne, Portugal et Roumanie. L'histoire nous apprend que

c'est un moine italien, Guido d'Arezzo (992-1050), qui a nommé les notes de la gamme en utilisant les lettres initiales des six versets de l'hymne à Saint Jean-Baptiste : « **Ut** queant **laxis**, **Resonare** **fibris**, **Mira** **gestorum**, **Famuli** **tuorum**, **Solve** **polluti**, **Labii** **reatum**, **Sancte** **Johannes**. » Le **si** (lettres initiales de **Sancte Johannes**) a été ajouté plus tard, et le **Ut** a été remplacé par **do** au 17^e siècle pour faciliter l'articulation.

FATALITÉ

Un lecteur du *Voyageur* du 14 mai 2014 nous demande de commenter la déclaration suivante du ministre des Affaires du Nord et des Mines de l'Ontario : « Chaque blessure ou *fatalité* en est une de trop ». Les langagiers avertis auront immédiatement conclu à un anglicisme sémantique de la part de ce locuteur du Nord de l'Ontario. Cet usage nous offre l'occasion d'expliquer pourquoi *fatalité*, mot on ne peut plus français, n'a pas le sens anglais de mort à la suite d'un accident ou d'un événement tragique.

En anglais, *fatality*, dérivé du mot anglais *fatal* (qui est lui-même issu du français *fatal*) désigne la conséquence concrète d'un incident tragique : une mort, un décès. De son côté, *fatalité* a maintenu les sens abstraits de *fatal* : « produit du destin, prophétique, fixé par le destin, funeste, etc. ». Le terme se dit de la force naturelle ou divine qui semble déterminer tout à l'avance. En d'autres termes, l'anglais parle du résultat malheureux de l'action de cette force, alors que *fatalité* sert à nommer cette force. En dépit de leur ressemblance au plan graphique, *fatality* et *fatalité* n'expriment pas le même point de vue.

FILOUL, DIESEL, GAZOLE et MAZOUT

Vous avez bien lu : *fioul*. Ce mot paraissait dans une manchette d'un journal de Noirmoutier (France) : *Des boulettes de fioul sur les plages de Noirmoutier (Journal Vendéen, 14 février 2014)*. Au Canada, ce terme serait carrément qualifié d'anglicisme à proscrire puisqu'il est le résultat de la prononciation « à la française » du terme anglais *fuel*. Mais creusons un peu...

Interrogeons le mot anglais *fuel*. Surprise : en moyen anglais, il avait la forme *feuel*, terme emprunté à l'ancien français *feuaille*, dérivé du latin *focus*, qui désignait d'abord le foyer où brûle une matière combustible, puis, par métonymie, le combustible lui-même. Introduit en français en 1944, le terme anglais *fuel* a été francisé en *fioul* et ne s'applique en français qu'au produit pétrolier. En revanche, l'anglais a conservé le sens général que le mot avait en français

au moment de l'emprunt, c'est-à-dire toute matière qui produit de l'énergie en brûlant, y compris le produit pétrolier aussi appelé, en anglais, **diesel** et **gaz-oil**.

Le terme **diesel** vient du nom de l'ingénieur allemand R. Diesel, inventeur d'un moteur dont l'allumage se fait par haute compression et non par bougie d'allumage, d'où le clapotement caractéristique dégagé par ce type de moteur. En France, le mot désigne le moteur diesel et non pas le carburant que consomme ce moteur. Pour nommer ce carburant, nos cousins d'outre-mer utilisent plutôt **gazole**, une adaptation (1973) de l'anglais *gas-oil*. Ce terme est inconnu au Canada français. Ici, on fait le plein de **diesel**.

Enfin, parlons d'un autre produit pétrolier proche du **diesel**, le **mazout**. Avez-vous remarqué la hausse soudaine du prix du carburant **diesel** lorsqu'un hiver rigoureux frappe l'Amérique du Nord? La raison est simple : de nombreux systèmes de chauffage résidentiels et commerciaux utilisent le même produit pétrolier que les moteurs diesel (à quelques nuances d'affinage près), ce qui entraîne une forte demande et la 'flambée' des prix. En France, on remplit de **mazout** le réservoir de son système de chauffage et de **gazole** celui de sa voiture, tandis qu'en Amérique française, on remplit les siens d'*huile à chauffage* et de **diesel** respectivement. C'est à se demander si les cousins des deux côtés de l'Atlantique finiront un jour par parler la même langue!

PAÎTRE, REPAÎTRE, REPAS

Un de nos lecteurs de la région d'Ottawa nous écrit : « En lisant mes journaux ce matin, j'ai rencontré le terme « paître ». Le mot « repas » m'est immédiatement venu à l'esprit. Il doit y avoir une belle histoire à raconter au sujet de ces mots qui me semblent appartenir à la même souche : paître, repaître, repas. » En effet, chaque mot a une histoire à raconter lorsqu'on fouille ses origines et retrace ses voyages sinueux à travers le temps et l'espace.

Paître est un verbe transitif peu connu au Canada sous cette forme au sens propre de « nourrir, engraisser » des animaux. On connaît mieux les expressions « faire **paître** » un troupeau (l'envoyer en pâturage), et « envoyer **paître** » (renvoyer ou chasser quelqu'un). Dérivé de **paître**, le mot **repaître** a conservé les emplois transitifs de ce verbe, notamment au sens de rassasier un animal ou une personne, mais la forme pronominale **se repaître** est plus courante de nos jours au sens de se régaler devant un bon repas. À la fin d'un tel repas, on pourra dire de la personne qu'elle est « repue » (participe passé de **repaître**).

Enfin, notre lecteur soupçonne un lien entre les deux verbes précédents et le substantif **repas**. Ce terme a d'abord eu la forme **past**, du latin *pastus*, « la nourriture pour les animaux et les humains », dérivé de *pascere*, « nourrir, faire paître ». **Repas** s'est dit de la nourriture elle-même, puis il s'est spécialisé pour désigner la suite de plats qu'on sert à des moments précis de la journée (matin, midi, soir). Le terme correspond alors à un acte social spécifique plutôt qu'à la nourriture qu'on y prend.

PATTELETTE

Le *langagier* a déjà parlé de nombreux mots se rapportant au domaine vestimentaire, mais la demande reçue récemment d'un lecteur a provoqué le sourire. Après **jeans**, **godasse**, **redingote**, **chaussure et jaquette**, il fallait bien en arriver à **pattelette**! Notre lecteur connaît la signification de ce terme qui désigne, dans la langue familière, l'ouverture verticale sur le devant d'un pantalon masculin, la braguette. Mais il s'interroge quant à son origine, car peu de dictionnaires le relèvent et, s'ils le font, c'est pour dire qu'il s'agit « d'un petit morceau de métal qui sert à accrocher, à fixer la partie du havresac ou de la cartouchière qui se rabat sur l'ouverture » (*Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française*). Vous conviendrez avec nous que ce sens est assez éloigné de celui qu'on entend au Canada français. Même *Antidote* se tait à propos de ce mot pourtant très répandu dans la langue populaire d'ici!

Résultat d'une onomatopée (mot créé pour simuler un bruit), le mot **patte** imite le bruit que font des objets en se heurtant et il s'est employé d'abord pour désigner les membres antérieurs et postérieurs d'un animal qui entrent en contact avec le sol durant la marche. Appliqué à l'humain, ce sens a donné des expressions comme « mettre la patte sur quelqu'un » (mettre la main sur quelqu'un), « marcher à quatre pattes ». Par extension, le terme se dit d'un membre qui sert de point d'appui à un objet (patte de table, patte de chaise). Passé au domaine vestimentaire, c'est une petite bande d'étoffe (un rabat) qui couvre une ouverture (diminutif : **pattelette**). Cet emploi a donné le sens évoqué par notre lecteur.



Avez-vous des suggestions pour **Le langagier**?

Composez le (705) 675-1151, poste 4305, le 1-800-461-4030 (sans frais), ou le (705) 675-3546 ou envoyez un courriel : langagier@laurentienne.ca.